KEYLIA
human school

MONTANTS DE L'AIDE À L'EMBAUCHE 2026/2027

par niveau de diplôme et taille d'entreprise

NIVEAU DE DIPLÔME	MOINS DE 250 SALARIÉS	250 SALARIÉS ET PLUS	CAS PARTICULIER
Bac + Infra Bac Niveau 3 ou 4 : CAP, Bac Professionnel, etc.	5000€	2000€	Travailleur handicapé : 6000€ (Montant unique majoré pour tout contrat conclu avec un apprenti reconnu travailleur handicapé)
Bac +2 Niveau 5 : BTS, etc.	4500€	1500€	
Bac +3 et plus Niveau 6 ou 7 : Licence, Master, etc.	2000€	750€	

CONDITIONS

Contrats conclus avant le 01/01/2027

L'aide s'applique uniquement pour la première année d'exécution du contrat.

Versement mensuel par l'ASP

L'aide est versée par l'Agence de services et de paiement avant la rémunération.

Quota de 5% pour les grandes entreprises

Les entreprises de ≥ 250 salariés doivent respecter des objectifs d'effectifs en alternance.